

ÉCOLE DE PIANO VANESSA THEVIOT - CONDITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions Générales sont applicables aux prestations proposées par Vanessa THEVIOT (l'enseignante).

Le paiement des prestations implique d'accepter les présentes conditions générales de ventes et valide le contrat de manière définitive.

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes Conditions Générales ont pour objet de définir les obligations de chacune des parties et les conditions dans lesquelles Vanessa THEVIOT fournit au client les prestations souscrites par ce dernier.

ARTICLE 2 – LES PRESTATIONS

2.1 LES COURS EN PRÉSENTIEL

2.1.1 Cours particuliers

Les cours en présentiel sont des cours particuliers : il ne peut donc y avoir qu'un seul élève par cours. L'inscription aux cours est nominative. Les cours ne sont pas donnés les jours fériés.

2.1.2 Durée des cours

La durée d'un cours est de 30 minutes. Il est possible d'utiliser un crédit de deux cours pour avoir une durée d'une heure, ou même d'1,5 cours pour avoir une durée de 45 minutes.

2.1.3 Lieu des cours

Les cours se déroulent au 9 route de Pessac, 33700 Mérignac

2.1.4 Tarif des cours en présentiel

Les cours sont réglables d'avance.

Le tarif du premier cours est de 40 euros.

Le tarif du pack annuel est de 1740 euros. Le pack annuel comprend 35 cours à répartir sur une période de 12 mois. En période d'épidémie ou lorsque l'enseignante ne peut assurer les cours en présentiel, les cours seront donnés uniquement en distanciel.

2.2 LES COURS EN DISTANCIEL (VISIO)

2.2.1 Cours particuliers

Les cours en distanciel sont des cours particuliers : il ne peut donc y avoir qu'un seul élève par cours. L'inscription aux cours est nominative. Les cours ne sont pas donnés les jours fériés.

2.2.2 Durée des cours

La durée d'un cours est de 30 minutes. Il est possible d'utiliser un crédit de deux cours pour avoir une durée d'une heure, ou même d'1,5 cours pour avoir une durée de 45 minutes.

2.2.3 Lieu des cours

Les cours se déroulent en distanciel en visio avec l'application Zoom.

2.2.4 Tarif des cours en visio

Les cours sont réglables d'avance.

Le tarif du premier cours est de 40 euros.

Le tarif du pack annuel est de 1740 euros. Le pack annuel comprend:

- 35 cours à répartir sur une période de 12 mois,

- un accès à la formation en e-learning "Apprendre les bases du piano" sur une période de 12 mois.

2.3 LES COURS EN E-LEARNING

2.3.1 Contenu de la formation

La formation "Apprendre les bases du piano" regroupe un ensemble de vidéos pédagogiques, dits cours e-learning, réalisées par la professeure de piano Vanessa Theviot. Ces vidéos résument ce qui est enseigné chez la professeure de piano Vanessa Theviot pendant la première année de piano.

2.3.2 Accessibilité

L'élève reçoit un identifiant et un mot de passe pour se connecter à l'espace élève via l'url:

<https://apprendre-les-bases-du-piano.learnbox.com>

La souscription à la formation est nominative. Les vidéos de la formation peuvent être visionnées autant de fois que l'élève le souhaite sur une période de 12 mois.

2.3.3 Tarif des cours e-learning

Les cours en e-learning sont réglables d'avance.

Le tarif de la formation "Apprendre les bases du piano" est de 380 euros.

2.3.4 Ajout de cours en présentiel ou en distanciel

Dans le cadre de la souscription à la formation e-learning, il est possible d'ajouter à cette formation en autonomie des cours en présentiel ou en distanciel. La durée d'un cours est de 30 minutes. Il est possible d'utiliser un crédit de deux cours pour avoir une durée d'une heure, ou même d'1,5 cours pour avoir une durée de 45 minutes.

Les tarifs sont les suivants:

- cours ponctuel : 75 euros,

- pack de 4 cours : 260 euros,
- pack de 10 cours : 590 euros.

ARTICLE 3 – ANNULATION ET REPORT DES PRESTATIONS

3.1 Annulation à l'initiative de l'élève

L'élève peut reporter un rendez-vous pour un cours jusqu'à J-2 avant la date du cours prévu. Par exemple: si l'élève a un cours un vendredi à 9h00, il pourra l'annuler et le reporter à une date ultérieure jusqu'au mercredi inclus sans que le cours ne lui soit compté.

3.2 Annulation et report à l'initiative de l'enseignante

En cas d'annulation de la prestation à l'initiative de l'enseignante, le cours sera remplacé et une nouvelle date de déroulement de la prestation sera proposée à l'élève.

3.3 Abandon à l'initiative de l'élève en cours d'année

Aucun remboursement des cours ne peut être fait à l'élève en cas d'absence, désistement, abandon en dépit des raisons invoquées (démission, licenciement, maladie, vacances ou quelque autre raison l'ayant amené à ne pas suivre les cours).

ARTICLE 4 –PONCTUALITÉ

La ponctualité est de rigueur. En cas de retard, l'enseignante ne décalera pas la fin du cours.

ARTICLE 5 – ENSEIGNANTS

L'enseignante peut éventuellement se faire remplacer par un autre professeur de musique si elle n'est pas en mesure d'assurer les cours.

ARTICLE 6 –MOYEN DE REGLEMENT ACCEPTÉS

Le règlement des prestations s'effectue :

- par chèque bancaire endossable en France à l'ordre de Vanessa THEVIOT,
- par virement bancaire,
- en espèces (euros exclusivement).

ARTICLE 7 – EXCLUSION

En cas de comportement inapproprié ou incorrect (gestes déplacés, toute promiscuité gênante, tous propos à connotation sexuelle ou sexiste, pression psychologique ou physique, attaques, menaces, agression verbale telle que jurons, insultes, violence physique, etc.), l'enseignante se réserve le droit d'interrompre la formation de l'élève fautif sans préavis.

ARTICLE 8 – DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978, modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les informations à caractère nominatif relatives à l'élève pourront faire l'objet d'un traitement automatisé.

Vanessa Theviot, en sa qualité de responsable du traitement, conserve ces informations et données afin de respecter les obligations légales et réglementaires. L'élève dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations le concernant. Pour exercer l'un de ces droits, l'élève devra écrire à : contact@vanessa-theviot.com.

L'école s'engage à effacer de sa base de données tout élève qui quitte l'école ou qui décide de ne plus acquiescer son adhésion annuelle. Le traitement automatisé d'informations est en conformité avec la CNIL et l'association tient un registre destiné à répondre aux besoins les plus courants en matière de traitements de données.

Les données collectées ne sont utilisées que pour pouvoir honorer les prestations. Elles peuvent être transmises aux établissements bancaires pour l'exécution du paiement.

Conformément à la Loi informatique et Libertés du 6 janvier 1978, un droit d'accès et de rectification est possible en contactant l'adresse suivante <contact@vanessa-theviot.com>.

Les informations recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'école de piano Vanessa Theviot pour les seuls besoins de l'école : gestion des adhésions, des règlements des cours individuels et e-learning.

Les données sont conservées pendant 3 ans. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données.

Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter Madame Vanessa Theviot. Tél : 06 59 05 09 07. contact@vanessa-theviot.com